

LA MAIN-D'ŒUVRE

LE PROGRAMME D'EMPLOI D'ÉTÉ
POUR LES ÉTUDIANTS

[Français]

M. Gilbert Rondeau (Shefford): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration.

A la suite de sa déclaration relative à la création de 35,000 nouveaux emplois d'été pour les étudiants, le ministre peut-il dire à la Chambre si cette nouvelle politique sera permanente ou seulement temporaire?

[Traduction]

L'hon. Allan J. MacEachen (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, la politique s'applique à cet été. Je ne saurais prédire quelle politique conviendra un autre été.

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Comme le ministre, dans sa déclaration d'aujourd'hui, n'a pas mentionné les problèmes particuliers des étudiants dans certaines régions du Canada, donnerait-il instruction à son ministère de prendre spécialement en considération les besoins des étudiants appartenant aux régions frappées de disparité économique?

M. l'Orateur: La question du député équivaut à des instances.

LES MÉDICAMENTS

LE GOUVERNEMENT ET LES PRIX ÉLEVÉS

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Approuve-t-il la conclusion du comité mixte du Parlement qui rend surtout responsables les détaillants des prix élevés des médicaments. Si oui, quand a-t-il l'intention de recourir à la loi contre les coalitions ou à d'autres mesures pour régler ce problème?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Je ne suis pas certain que les termes employés par le député traduisent exactement les recommandations du rapport Harley qui demandaient d'intervenir sur plusieurs fronts. Conformément à la recommandation du comité Harley nous tenons, comme le député le sait—parce qu'il a posé hier une question à ce sujet—des réunions aujourd'hui avec les autorités provinciales afin de discuter certains aspects de la distribution des produits pharmaceutiques au niveau de détail. Je suis surpris que le député ignore qu'on a pris il y a quelques mois en Colombie-Britannique des mesures en vertu

[M. Howard (Skeena).]

de la loi relative aux enquêtes sur les coalitions.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je remarque que plusieurs députés désirent poser des questions supplémentaires mais encore une fois, je leur demanderai d'essayer d'en réduire le nombre à partir de maintenant et jusqu'à la fin de la période des questions.

L'hon. M. Dinsdale: Une très brève question supplémentaire, monsieur l'Orateur. Compte tenu de la réponse du ministre, on peut conclure sans injustice qu'il va déléguer désormais le contrôle des prix des produits pharmaceutiques dont il était chargé aux gouvernements provinciaux?

M. l'Orateur: A l'ordre.

[Plus tard]

LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ DE LA COURONNE
POUR LA FABRICATION ET LA MISE EN
VENTE—LES FRAIS DE PROMOTION DES VENTES
ET DE PUBLICITÉ

M. David Lewis (York-Sud): Puis-je adresser au ministre de la Consommation et des Corporations une question complémentaire à une autre qui a été posée voici un instant? Vu les préoccupations que causent, à juste titre, au ministre les prix élevés des médicaments et compte tenu de certaines déclarations qu'il aurait faites, peut-il dire à la Chambre s'il compte proposer au cabinet la création d'une société de la Couronne qui fabriquerait et mettrait en vente des médicaments afin de faire baisser les prix de ceux-ci?

L'hon. M. Basford: J'ai aussi dit, ainsi qu'il a été rapporté, que, pour le moment tout au moins, j'avais écarté cette solution.

M. Lewis: J'avais espéré qu'au cours de la nuit le ministre serait devenu plus sage. Je suis bien déçu. Je voudrais également demander au ministre s'il est disposé à examiner avec le ministre des Finances la possibilité de modifier la loi de l'impôt sur le revenu dans le but de limiter le montant des dépenses déductibles, dans lesquelles les fabricants de produits pharmaceutiques et les grossistes peuvent comprendre les frais de promotion des ventes, de publicité, etc.

L'hon. M. Basford: Ainsi que nous l'avons déjà indiqué, nous avons un programme en cinq points en vue de la réduction des prix des médicaments et nous sommes actuellement en consultation avec les provinces dans le but d'obtenir une certaine amélioration de la situation au niveau des prix de détail. Je pense qu'il serait prématuré de recourir à d'autres mesures avant d'avoir pu déterminer l'efficacité des mesures actuelles.